

Image not found or type unknown



Obligation de laisser entrer la police dans ses propriétés privées

Par **jacques22**, le **01/06/2016** à **15:59**

Bonjour,

Est-on obligé d'une part, d'ouvrir à la police, même en civil, sans vérification, et de la laisser entrer dans ses propriétés privées (terrain, garage, logement, voiture)?

Quelle est la définition juridique de ces interpellations?

Mêmes question pour les services de secours.

Merci.